

## **Ville et Nature**

Le site est un nouveau parc aux abords d'une ancienne carrière et dépotoir. Un site en régénération, signal d'une nouvelle urbanité où la nature et la ville ne sont plus conflictuelles, mais en harmonie : la nature supporte la vie et l'activité humaine supporte la nature.

Le projet du nouveau complexe de soccer se veut un symbole de cette nouvelle urbanité – la ville comme trait d'union ou point d'attache entre l'activité humaine et la nature. La vocation sportive du complexe est d'ailleurs tout indiquée pour jouer ce rôle de lien entre nature et vie urbaine.

La fonction urbaine du nouveau complexe de soccer, au-delà du besoin en équipement sportif, sera de lier l'axe de circulation de l'avenue Papineau à l'espace végétal et contemplatif du parc. La traduction formelle de ce type d'implantation dans le contexte particulier du site est l'arche : en série, elle agit comme de véritables agrafes qui relient la rue et le parc. Métaphoriquement, elles cherchent à allier la nature au construit et le construit à la nature. Les agrafes du complexe se font l'image de la carrière devenue parc, comme le projet dans son ensemble se veut l'image de la régénération urbaine en cours dans le parc.

## **Le site**

Le site du concours présente lui-même une barrière depuis la rue Papineau. Le projet ne se veut pas un point d'accès proprement dit, mais une invitation, une fenêtre sur le parc. Il s'inscrit de plein pied dans le nouveau parc, faisant partie de l'activité du parc lui-même.

La nature du programme et du site en bordure d'un axe routier majeur complexifie grandement la question de son accès. L'accès existant par la rue de Louvain est conservé parce qu'il constitue un carrefour important du secteur. Bien qu'excentrique par rapport au centre du site, cette entrée est aussi appropriée au complexe de soccer que pour le parc dans lequel il s'inscrit.

Le site est bordé par l'avenue Papineau à l'est et l'impressionnante falaise du parc à l'ouest. Afin de profiter au maximum de cette topographie dramatique, le complexe de soccer s'articule autour d'un espace qui dessert les utilisateurs des deux plateaux sportifs, les services publics, l'administration et les utilisateurs du parc. Cet espace articulé et multifonctionnel s'ouvre sur le parc en son point le plus majestueux. Cette nouvelle «place» s'ouvre sur le parc et en fait un des points d'observation privilégié.

## **La place**

Depuis la rue Papineau, la place se lit comme une fenêtre sur le parc – la seule brèche permettant de deviner le parc au-delà du talus et des arbres. Cette ouverture se veut une invitation à l'arrêt. Il semble parfaitement logique et souhaitable d'aménager une traverse piétonne dans l'axe de la nouvelle «place» et ce, malgré la proximité de l'intersection de la rue de Louvain.

Véritable centre du complexe, la place et son bâtiment des services est l'interface entre les plateaux sportifs, les joueurs, le public et le parc, contribuant à l'identité propre de cet espace nouveau : pas une place proprement dite, mais un lieu de transition, rattaché à la fois à la

minéralité urbaine et la végétation du parc. La place adoptera le même parti formel que le terrain couvert, avec des jeux de niveaux (mobilier intégré) et laissant pénétrer la végétation du parc.

### **Le talus**

Le talus boisé en bordure de l'avenue Papineau est une construction conçue comme barrière visuelle et sonore pour contrer les activités industrielles de la carrière. L'évolution de la vocation du site de la carrière en parc rend caduque cette fonction de barrière. Par ailleurs, elle est maintenant partie prenante du processus de régénération en cours dans la carrière. Le talus de l'avenue Papineau devient opératoire dans la stratégie d'implantation du nouveau complexe de soccer.

Le talus, d'un dénivelé d'approximativement 3m, est donc conservé et transformé : il est minéralisé pour devenir l'assise urbaine des arches du complexe. Le sommet du talus, relativement plat, accueille la circulation publique des plateaux de soccer, donnant accès aux gradins qui épousent la pente du talus.

Dans le terrain couvert, tous les services des plateaux sont localisés à l'intérieur du talus, créant une seconde circulation pour les utilisateurs des terrains, dans l'axe de l'avenue Papineau. La topographie du site est donc conservée à l'intérieur et manifeste le caractère bâti du talus original.

### **Signal écologique**

Toujours dans l'esprit de créer des liens entre le nouveau complexe de soccer et son site, le jeu des arches en quinconce permet des percées visuelles sur l'extérieur tout en minimisant l'entrée de lumière directe. L'illumination du plateau intérieur par un maximum de lumière naturelle est un des objectifs principaux du geste architectural. Pour éviter l'éblouissement des utilisateurs, l'entrée de lumière directe est rigoureusement contrôlée.

Outre l'illumination naturelle, la conception de tous les systèmes du bâtiment permet de réduire au maximum son empreinte écologique. Allié à la géothermie, le complexe sera ventilé naturellement, avec l'aménagement de plusieurs cheminées d'évacuation de chaleur aux points hauts des arches. Enfin, le complexe utilisera les biogaz issus du dépotoir pour la génération de l'électricité, tirant son énergie à même le site qu'il contribue à mettre en valeur.

Le bâtiment ne cherche pas à se fondre à l'environnement du parc, mais bien à souligner son caractère éminemment construit et en perpétuelle évolution. Les façades minérales du bâtiment, comme les mâts d'éclairages du plateau extérieur, seront texturés de manière à laisser la végétation les recouvrir.